

«LA DEONTOLOGIE PEDAGOGIQUE ET UNE PRESTATION FRANÇAISE DÉFAILLANTE: SOMMES-NOUS DES VICTIMES OU DES COMPLICES ? »*

Victor O. AIRE
Department of Foreign Languages
University of Jos

Résumé

Depuis des décennies, nous déplorons le dépérissement de la prestation de nos étudiants en français oral et écrit. Souvent nous attribuons cette défaillance tantôt à la paresse des étudiants, tantôt à un système défavorable, ou à d'autres facteurs encore. Il nous arrive rarement de nous demander si nous ne sommes pas en partie responsables de cette chute du niveau de français pratiqué par nos étudiants. Je crois qu'il est grand temps que nous braquions la lumière sur nous-mêmes, que nous endossions notre part de responsabilité dans l'affaire. Car, force est d'admettre que, d'une façon générale, notre prestation en la matière accuse aussi une défaillance évidente. Après tout, pouvons-nous donner ce que nous ne possédons pas ? Je me propose donc, dans ma communication, d'inviter les collègues à une sorte d'autocritique qui, espérons-le, ne pourra qu'aiguiser notre conscience professionnelle et se répercuter, à la longue, sur la prestation de nos étudiants.

Mots-clés : Déontologie pédagogique; prestation française ; victimes ; *complices*.

Abstract

For decades, we have deplored the decline in the performance of our students in oral and written French. Often we attribute this failure sometimes to the laziness of the students, sometimes to an unfavorable system, or to other factors. We rarely ask ourselves if we are not partly responsible for this fall in the level of French practiced by our students. I believe it is high time that we focused the light on ourselves, that we assumed our share of responsibility in the matter. Because, we have to admit that, in general, our performance in this area also shows an obvious failure. After all, can we give what we don't have? I therefore propose, in my paper, to invite colleagues to a kind of self-criticism which, hopefully, can only sharpen our professional conscience and ultimately have a positive impact on the performance of our students.

Key words: Teaching ethics; performance in French; Victims; accomplices

« On est tous les jours dans le cas de se laisser
enseigner des choses que l'on sait par des gens
qui les ignorent. »¹

Introduction

Je voudrais commencer sous forme de questions disant qu'en vertu de quel droit, pourrait-on se demander, un vieux professeur se permet-il de juger ses collègues? Ou encore : est-ce juste de généraliser à l'échelle du personnel enseignant national des défauts remarqués à une seule université sur une centaine d'établissements ? Je crois pouvoir citer, à ma décharge, des raisons assez probantes. D'abord, je peux me réclamer d'un sacerdoce de plus de quarante ans au pays comme à l'étranger. En plus, j'ai servi soit d'examineur externe ou d'évaluateur de dossiers de promotion à plusieurs universités nigérianes ou étrangères. Sans oublier que je n'ai jamais manqué un colloque de l'ANEUF où j'ai souvent soulevé dans des ateliers ou à l'assemblée générale certains des problèmes que je relèverai ultérieurement.

Quoi que nous ne soyons pas tous fautifs et que les défauts relevés ne s'appliquent pas à tous les professeurs de français, je sais que mes propos sont délicats et risquent de blesser la sensibilité de certains collègues. Je m'en excuse d'avance et vous invite toutes et tous à une autocritique susceptible de raviver notre conscience professionnelle.

1. La problématique

Rappelons, pour commencer, que la fonction primordiale de la pédagogie, c'est avant tout d'enseigner, de dispenser l'instruction, de disséminer la connaissance. Pour nous toutes et tous, c'est là un sacerdoce auquel nous nous sommes voués. Pour réaliser ce noble objectif, nous rencontrons souvent des obstacles d'ordre humain ou matériel. Il y a des facteurs externes et internes qui nous empêchent de

bien accomplir la tâche que nous nous sommes assignée en tant que pédagogues. La présente communication a donc pour objectif de relever certains de ces facteurs dans le domaine particulier des études françaises à l'université. Je crois que la défaillance de la prestation française a plusieurs causes et coupables dont nous-mêmes, les enseignants qui devons endosser une partie de la responsabilité. D'où l'emploi du mot « déontologie » qui signifie tout simplement : « morale professionnelle, théorie des devoirs et des droits dans l'exercice d'une profession. »² Mes recherches montrent que les principaux bénéficiaires de la pédagogie, soit les étudiants et nous les pédagogues pouvons être à la fois complices et victimes. Mais, n'anticipons pas.

Afin de vous passer la parole le plus vite possible, je vais cerner mon sujet en quatre moments. Dans un premier temps, je parlerai des étudiants comme complices et victimes de la prestation défaillante. En deuxième lieu, je plancherai sur le nœud du sujet, soit les enseignants comme complices et victimes du dépérissement. Dans le troisième, je proposerai des solutions susceptibles d'améliorer la donne. Enfin, dans la conclusion j'évoquerai mes propres techniques pour maintenir un certain niveau de compétence dans la langue.

2. Les principaux bénéficiaires de la pédagogie : complices et victimes ?

a) Les étudiants comme des complices

Selon Ja'far Ibn Charaf, « L'enseignement est le labourage des intelligences, mais toute terre ne donne pas une riche végétation. »³ En effet, l'apprentissage d'une langue exige un effort de tous les instants, de l'abnégation et du sacrifice. Malheureusement, il y a des étudiants qui ne sont pas toujours disposés à s'investir comme il faut dans leurs études. On relève chez eux la paresse, l'absentéisme, la fraude et la malhonnêteté pour ne citer que ces défauts-là qui entravent l'acquisition du diplôme visé.

Il m'arrive souvent, en plaisantant un peu, de prêcher aux terminalistes ce qu'on pourrait nommer 'une infidélité sentimentale provisoire.' Je leur dis d'annoncer à leurs conjoints, conjointes, amants, amantes, copains et copines que, pendant leur dernier semestre, le français va les remplacer dans le cœur de chaque étudiant qui vouera à la langue la même passion et la même fidélité. Cela pourrait prêter à rire, mais c'est bien sérieux et indique le genre de passion qu'il faut avoir pour la langue pour en espérer une belle moisson.

Très souvent, mes propos tombent dans des oreilles sourdes, comme en témoigne le cas d'un étudiant qui m'a assuré avoir lu le roman sur lequel portait son mémoire de fin d'études. Quand je lui ai demandé de m'expliquer le mot « interrupteur, » il m'a répondu qu'il l'ignorait et n'avait pourtant pas consulté un dictionnaire pour le savoir. Sans trop anticiper sur la suite, on peut dire qu'il y a sans doute des collègues qui lisent de la même façon ; ce qui pourrait expliquer en partie la défaillance lexicale accompagnant souvent le dépérissement grammatical.

Parmi les autres maux nuisibles à la qualité du français et dont nos étudiants se rendent coupables, mentionnons la malhonnêteté que représente le plagiat. On entend parler de mémoires de fin d'études dont la rédaction est confiée à d'autres personnes contre des redevances pécuniaires. D'aucuns se rendent à d'autres campus universitaires pour plagier des mémoires rédigés par leurs homologues là-bas.

b) Les étudiants comme des victimes

Quoi qu'il en soit, il semble que, s'agissant de la défaillance de la qualité du français, les étudiants soient plus des victimes que des complices. De qui et de quoi sont-ils les victimes ? On pourrait signaler plusieurs éléments de réponse. Je m'en limiterai à quelques-uns seulement. Commençons par l'indigence qui oblige certains étudiants à travailler pour vivre et étudier en même temps. De précieuses heures sont volées aux études par le besoin de travailler à temps partiel ou à plein temps

pour joindre les deux bouts. Leurs études ne peuvent qu'en pâtir à la longue.

Deuxièmement, les étudiants sont victimes des enseignants et ce, à plusieurs titres allant de l'absentéisme au harcèlement sexuel en passant par l'achat obligatoire de livres souvent peu pertinents et la demande de sommes parfois colossales pour réussir à des cours. L'inconscience professionnelle de certains collègues touche à des cours mal préparés parce qu'ils sont eux-mêmes mal préparés. Quant au harcèlement sexuel, j'y reviendrai en de plus amples détails en traitant des pédagogues comme des complices de la défaillance générale.

Pour le moment, je voudrais ajouter que les étudiants sont aussi victimes d'autres fonctionnaires universitaires du côté de l'administration dont certains préposés leur donnent du fil à retordre par toutes sortes de gestes répréhensibles ; manquement à leur éthique professionnelle; demande de pourboire avant de remplir leur fonction, harcèlement sexuel et ainsi de suite.

3. Les pédagogues comme victimes et complices ?

a) Les enseignants comme des victimes

De qui ou de quoi sommes-nous des victimes en cherchant à respecter notre déontologie pédagogique ? Je crois qu'on pourrait relever des facteurs d'ordre humain et matériel, lesquels sont soit externes ou internes à la pédagogie proprement dite.

A l'extérieur de l'université, il y a, pour commencer, le refus du gouvernement nigérian de se conformer à la recommandation de l'UNESCO d'allouer 26% de son budget annuel à l'éducation pour assurer l'amélioration infrastructurelle et pédagogique. Cela pourrait résoudre aussi le problème de pénurie d'équipement pédagogique. En plus, le gouvernement, bafouant les critères de compétence et d'ancienneté, fait parfois des nominations injustes basées sur le

népotisme et le favoritisme ; une pratique qui encourage parfois la médiocrité en lésant des gens plus qualifiés. La pratique de la subornation ou de gros pots de vin n'est pas exclue.⁴ D'autre part, le refus du gouvernement de respecter les conditions d'accords mutuellement consentis mène souvent à des grèves qui bousculent le calendrier académique et réduisent les heures prévues pour les cours ; au lieu de seize semaines de cours, on n'en a parfois que huit. C'est peut-être à cette conjoncture qu'il faut soulever le problème de recteurs qui découragent des évaluateurs externes ayant aidé à évaluer les dossiers de collègues briguant les postes de professeurs titularisés ou associés. De tels recteurs se disent incapables de payer les honoraires prévus pour le service. Mais, en même temps, ils font attendre éternellement les collègues ayant effectué l'évaluation.⁵

A l'intérieur de chaque université, il y a des fonctionnaires auxiliaires, supposés assurer la bonne gestion des affaires administratives universitaires, soit ceux qu'on appelle « support staff. » Malgré leur désignation nullement ambiguë, il leur arrive souvent de desservir ceux qu'ils sont censés soutenir, c'est-à-dire vous et moi. Leur carence et leur inconscience professionnelle peuvent parfois occasionner un abattement psychologique susceptible d'entamer la tranquillité d'esprit nécessaire pour une bonne prestation pédagogique. C'est ainsi que j'ai pâti il n'y a pas trop longtemps de la carence de fonctionnaires qui, à la reconduction de mon contrat de contractuel, semblent avoir tiré un malin plaisir à me priver de salaire pendant trois mois. Quelqu'un avait refusé ou oublié de faire suivre la lettre informant le comptable que j'avais repris le travail. Enfin, certains collègues du corps enseignant mais occupant des fonctions administratives jouent aussi des rôles parfois défavorables aux collègues, surtout à ceux qui briguent des diplômes supérieurs. Par exemple, à mon université, un doctorant enfin parvenu à l'étape de la soutenance doit avoir la bourse bien pleine : il est tenu de prendre en charge le petit déjeuner des membres du jury et, après la soutenance, le déjeuner, non seulement pour les membres du jury, mais aussi pour tout

le personnel de l'école des études graduées, actuellement au nombre de 41.

b) Les enseignants comme des complices

« Il est grand temps, ai-je dit dans mon résumé que nous braquions la lumière sur nous-mêmes, que nous endossions notre part de responsabilité dans l'affaire. Car, force est d'admettre que ... notre prestation en la matière accuse aussi une défaillance évidente. Après tout, pouvons-nous donner ce que nous ne possédons pas ? » Nous voilà donc parvenus à la partie la plus délicate de ma communication parce que c'est le moment de voir en quoi nous sommes complices de la défaillance du français pratiqué à l'université nigériane. Je voudrais simplement relever certains de nos gestes et faits qui concourent au dépérissement constaté.

Si nous acceptons que, pour bien former nos étudiants, il faudrait d'abord que nous nous formions bien nous-mêmes, on pourrait donc remettre en question notre compétence en tant que chercheurs et enseignants, car, entre les deux occupations il n'y a aucune solution de continuité ; l'une alimente l'autre. Or, l'état des lieux n'est nullement reluisant, comme en témoignent les exemples qui suivent.

Commençons par la recherche. La réunion annuelle de l'ANEUF offre aux membres l'occasion de partager leurs travaux scientifiques portant sur leurs domaines de spécialisation. Malheureusement, la récolte est parfois plutôt décevante. Les communications censées être le fruit d'une recherche approfondie et édifiante, sont souvent bâclées, rédigées à la petite semaine. Pourquoi ? Parce que l'objectif des auteurs n'est pas toujours l'auto-formation mais bien plutôt l'accumulation d'articles devant assurer l'élévation au rang suivant de la hiérarchie. Les communications laissent aussi à désirer de par leur présentation. En 2015, à l'Université d'Ibadan, il y avait eu une collègue qui n'arrivait même pas à bien prononcer le titre du roman sur lequel elle avait travaillé. En 2018, à Sokoto, le professeur Raufu Adebisi et moi avons eu

à déplorer la prestation écrite et orale de certains intervenants à l'atelier que j'ai présidé. D'autre part, certains collègues semblent avoir si peur de rédiger en français qu'ils n'hésitent pas à plagier d'autres gens ou sources comme l'internet. Il y a quelques années, un collègue a dépisté un article de revue copieusement pillé par un professeur titularisé.⁶

On est en droit de douter de la qualité de l'enseignement que peuvent dispenser des collègues de cet acabit-là. Malheureusement, enseigner au Nigeria, c'est, pour ainsi dire, travailler en terre conquise parce que les bénéficiaires de l'enseignement médiocre n'ont à peine de recours. Nous profitons du fait que le système d'évaluation estudiantine des cours et des professeurs n'ait pas été entériné dans les universités nigérianes, à ce que je sache, malgré le fait que notre propre syndicat ait publié un modèle.⁷ C'est le contraire des Etats-Unis et du Canada où les étudiants peuvent évaluer la qualité des cours et la compétence des professeurs. Dans un système où il y a beaucoup de cours facultatifs, les professeurs ayant souvent de piètres évaluations n'auraient pas d'étudiants inscrits et, parfois, par conséquent, pas de postes. Alors que chez nous, nous profitons du fait que les principaux cours soient obligatoires. On aurait intérêt à consulter le site web « Rate My Professor. » J'ai vérifié l'évaluation de quelques compatriotes travaillant en Amérique du nord.

Voyons, ensuite, d'autres délits dont nous nous rendons coupables ou complices et qui pourraient avoir un impact négatif sur la qualité de la prestation en français. Il y a des collègues qui traitent leur carrière d'enseignants comme si elle était moins importante que d'autres activités peu pertinentes à leur fonction principale de professeurs de français : il y en a qui s'absentent nonchalamment des cours sans prévenir les étudiants dont certains viennent de très loin et n'ont parfois pas assez d'argent pour se déplacer. D'autres refusent de donner leurs numéros de téléphone aux étudiants en oubliant que sans ceux-ci, l'université qui les fait vivre n'existerait pas. D'autres, en cherchant à augmenter leur revenu mensuel, dispersent leurs efforts dans toutes sortes d'occupations parfois peu

pertinentes à leur sacerdoce. Certains qui maîtrisent mal la langue française, font imprimer de menus textes sur la même langue et obligent les étudiants à les acheter. Ce sont de tels collègues qui obtiennent des fonds de recherches qu'ils utilisent autrement que sur la recherche.

Si cette pratique exploite le système anonyme, il y en a d'autres qui exploitent les étudiants directement en espèce et en nature. Il a déjà été question de pots de vin. Il y a aussi la manipulation de notes. Quant à l'exploitation en nature, c'est le moment de revenir au célèbre sujet du harcèlement sexuel. Notons d'abord que les liaisons entre enseignants et étudiantes n'ont rien d'anormal. Bien au contraire, elles sont assez fréquentes et mènent souvent à de justes noces durables. Cependant, ces liaisons peuvent s'avérer dangereuses, à la Laclos, si elles sont assorties de scandale ou de chantage du genre : « tu as intérêt à coucher avec moi ou je te fais échouer.

Le 26 septembre 2019, un journal nigérian a porté la manchette intitulée « ABU Zaria sacks 15 staff over sexual harassment. »⁸ On n'est nullement près d'oublier la récente émission de la BBC portant sur un collègue à l'université de Lagos. Une collègue à l'université de Benin a eu une répartition au titre intéressant de : « Some female students want STD (sexually transmitted degrees, » parce qu'il y en a qui séduisent des enseignants pour réussir et s'ils rabrouent leurs avances, les filles les accusent faussement.⁹ Cela indique que le harcèlement peut aller dans les deux sens. Je n'ai pas oublié non plus le président de la France qui a épousé son ancienne enseignante.

D'après certains gens, les délits qu'on vient d'évoquer n'auraient apparemment rien à voir avec la défaillance de la prestation française. Au contraire, les délits déshonorent les coupables, traumatisent les victimes et peuvent, à la longue, entamer la qualité de l'apprentissage.

4. A la recherche de solutions

Je ne détiens pas toutes les solutions aux problèmes soulevés ci-dessus. J'espère donc que nous pourrions tous nous concerter là-dessus. Au préalable, je proposerai quelques pistes à sonder :

- a) **Le budget et l'éducation nationale** : Le gouvernement nigérian devrait se conformer à la recommandation de l'UNESCO exigeant que 26% du budget national soit alloué à l'éducation. Ainsi, les départements seront mieux équipés.
- b) **Respect de la déontologie** : Pour minimiser l'impact des délits d'ordre éthique, nous devons nous efforcer à mieux respecter la déontologie de notre profession de pédagogues. Une ambiance ainsi assainie ne pourra qu'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé.
- c) **Recyclage et auto-formation** : Comme je l'ai dit dans mon résumé, nous ne pouvons pas donner ce que nous ne possédons pas. Il nous incombe de continuer à nous former pour mieux former nos étudiants. Nous devons profiter davantage de nos contacts avec les Francophones et le monde francophone. C'est d'ailleurs l'un des reproches souvent adressés au Village Français du Nigeria de Badagry dont l'immersion linguistique laisse à désirer.

Je suis persuadé que, avec une bonne motivation, une bonne ambiance et une bonne formation, on peut apprendre n'importe quelle langue et la parler presque comme les locuteurs natifs. Je n'en veux pour preuve que les présentateurs et présentatrices étrangers travaillant à des chaînes de radio et de télévision internationales comme RFI, TV 5 Monde et la BBC. Notons, en particulier, comment la BBC forme si bien des Nigériens et des Indiens, dont on se moque normalement de l'accent, qu'à les entendre sans les voir, on ne peut plus deviner leur origine.

- d) **Le mentorat** : A l'occasion du vingtième colloque de l'ANEUF tenu à Badagry en 2017, j'ai longuement parlé du concept de mentorat. Je me contente ici de rappeler le bon mot du sage malien Amadou Hampâté Bâ : « En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui

brûle »¹⁰ Les jeunes sont, encore une fois, encouragés à profiter de la présence parmi eux de vieux professeurs qui, pour la plupart, sont bien disposés à aider les jeunes collègues. Nous pourrions ainsi réduire les scènes désagréables dont j'ai été témoin à Ibadan en 2015 et à Sokoto en 2018.

Conclusion

Je voudrais terminer sur un ton personnel et quelque peu immodeste dont je m'excuse d'avance. Au début des années soixante-dix, j'étais un blanc-bec venant de débarquer du Nigeria et inscrit à la maîtrise. Un jour, un professeur anglophone du département m'a posé une question tout à fait inattendue : « Comment se fait-il que vous parliez si bien français ? » Pris de court et ne sachant quoi lui dire, j'ai répondu simplement que j'avais été à la bonne école. Cette réponse est à prendre au sens figuré car je ne faisais allusion ni à mon ancien lycée (Government College, Ibadan) ni à mon ancienne université d'Ibadan. J'entendais plutôt les efforts que je déployais pour maintenir un certain niveau de compétence à l'oral et à l'écrit.

Je rappelle, au passage, que j'ai appris très tôt qu'il ne doit pas y avoir de honte à bien parler le français de même qu'il n'y a pas de honte à se hisser à l'apogée de la pratique médicale. Comme je l'ai dit dans une conférence liminaire à Benin en 2017, tout comme la chimie ou la physique, le français est devenu un bien universel sans qu'on se soucie beaucoup des soi-disant propriétaires, de même qu'on ne se soucie plus de ceux qui avaient découvert la chimie ou la physique.

Voilà la raison pour laquelle j'ai très tôt conçu pour la langue la passion dont j'ai parlé par rapport à mes étudiants terminalistes. Pendant ma jeunesse, je recherchais toujours l'occasion de pratiquer le peu de français que je possédais. Pour moi, l'écoute de la radio française était obligatoire et l'est toujours. Il en va de même pour la télévision française. Cependant, la pratique que j'ai commencée il y a longtemps et qui dure

toujours est la tenue en français d'un journal intime.

Contrairement au personnage de *La Porte étroite* d'André Gide qui « commence un journal – sans grand amusement, un peu pour me tenir compagnie: »¹¹ contrairement à Joseph Ondoua d'*Une Vie de boy* qui, dès qu'il sait lire et écrire, commence à tenir un journal à l'instar du révérend père Gilbert, sans savoir « quel plaisir cache cette manière de Blanc, »¹², moi, poussé sans doute par la passion pour la langue, j'ai commencé le 29 décembre 1964, à tenir un journal en français sans savoir ce que l'avenir me réservait. Faute de moyens j'ai utilisé le premier journal improvisé (un vieux calepin) pendant presque cinq ans avant de pouvoir m'offrir un véritable journal. La pratique continue. Le matin quand je consigne les événements de la veille, il m'arrive encore de consulter un dictionnaire ou bien un manuel de grammaire.

NOTES

- Communication présentée au colloque de l'ANEUF tenu à Alex Ekwueme Federal University, Ndufu-Alike, Abakaliki en 2019.

1, Gabriel Pomerand (éd.). *Le Petit philosophe de poche* (Paris : Librairie Générale Française, 1962), p.147.

2. *Le Dictionnaire universel* (Paris : Hachette, 2002), article : 'déontologie.'

3. Florence Montreynaud et Jeanne Matignon (éds.), *Dictionnaire des citations du monde entier* (Paris : Les Usuels du Robert, 1986), p.74.

4. Voir ma communication sur la première décennie de l'ANEUF, *UFTAN at Ten: Reminiscences and Prospects* (Lagos: Josar Comm.

Enterprises, 2008), pp.25-26.

5. Voir ma communication au vingtième colloque de l'ANEUF, « UFTAN at 20.»

6. Voir mon recueil d'articles intitulé *Variétés francophones : Mélanges littéraires et critiques* (Jos : St. Stephens Inc. Book House, 2016), pp.250-51.

7. *Revised Criteria for Appointments and Promotions of Senior Staff* (Jos: University of Jos, 2006), pp.28-29.

8. <http://dailypost.ng>: News.

9. *All9ja.com*, October 8, 2019.

10. Amadou Ham pâté Bâ, *Aspects de la civilisation africaine* (Paris : Présence Africaine, 1972), 21.

11. André Gide, *La Porte étroite* (Paris: 1909; Mercure de France, 1959), p. 153.

12. Ferdinand Oyono, *Une Vie de boy* (Paris : René Julliard, 1956), p.15.

BIBLIOGRAPHIE

Aire, Victor. *UFTAN at Ten: Reminiscences and Prospects*. Lagos: Josar Comm. Enterprises, 2008.

-----*Variétés francophones : Mélanges littéraires et critiques*. Jos: St. Stephens Inc. Book House, 2016.

Eureka-Unilag Vol. 8, August, 2023. A Special Edition in Honour of Unionmwan Edebiri

ASUU, Unijos. *Revised Criteria for Appointments and Promotions of Senior Staff*. Jos: University of Jos, 2006.

Bâ, Amadou Ham pâté. *Aspects de la civilisation africaine*. Paris : Présence Africaine, 1972.

Le Dictionnaire universel. Paris : Hachette, 2002.

Gide, André. *La Porte étroite*. Paris: 1909; Mercure de France, 1959.

Montreynaud, Florence et Jeanne Matignon (éds.). *Dictionnaire des citations du monde entier*. Paris : Les Usuels du Robert, 1986.

Oyono, Ferdinand. *Une Vie de boy*. Paris : René Julliard, 1956.

Pomerand, Gabriel (éd.). *Le Petit philosophe de poche*. Paris : Librairie Générale Française, 1962.

Webographie

All9ja.com, October 8, 2019

<http://dailypost.ng>: News.